

# Déménagement à Guyancourt

## COMMUNIQUÉ CGT

06.02.2017

### Le projet ?

Les agents travaillant sur les sites de La Bruyère, de Mermoz et quelques-uns sur Mignot ont été invités les 2 et 3 février à se prononcer sur l'opportunité de s'installer temporairement à Guyancourt dans des locaux en location sur un bail de 3 ans, en vue de revenir avant 2020 sur le site de Mermoz totalement démoli et reconstruit.

La majorité du personnel s'est exprimé positivement, la collectivité va donc lancer ce projet.

Plus de 600 agents seraient impactés et cette opération rapporterait à la collectivité un gain de 15 à 25 millions d'euros.



### Les modalités de consultations ?

La CGT est par principe favorable à la consultation du personnel, nous défendons régulièrement cette démarche auprès de la collectivité.

En l'espèce nous émettons des réserves ...

Sur la forme :

→ les modalités retenues (pas de connaissance précise du périmètre de votant avant le jour J, annonce que seuls les votes défavorables seront pris en compte, annonce que les représentants du personnel seront associés sans que nous en soyons informés au préalable...).

→ Un projet survendu, un projet assimilable à un « choix » entre le paradis et l'enfer... Tout était bon pour vendre ce projet.

1/ Vendre du rêve à outrance : notamment en évoquant des délais de trajets plus court pour des agents qui voient leur temps de transport rallongés.

2/ Prédire le cauchemar si les agents votaient contre : « Zéro investissement ni entretien des locaux actuels puis départ contraint à Nanterre lors de la fusion ».

Sur le fond :

→ Comment imaginer que l'institution se soucie réellement de l'avis du personnel sur un projet qui rapportera à la collectivité plusieurs dizaines de millions d'euros ? Cette consultation de fait s'apparentait plus à une volonté d'impulser une dynamique d'acceptation par les agents de décisions prises...

⇒ Dans ce contexte, la CGT a décidé de ne pas communiquer avant le vote pour ne pas servir de caution à ce process, ni être taxé d'influencer le vote.

### Les résultats ?

717 inscrits / 515 votants soit 71,83% de participation

Oui : 361 soit 70,10%

Non : 142 soit 27,57%

Blancs : 5 soit 0,97%

Nuls : 7 soit 1,36%



## Les suites... ?

La CGT sera vigilante et active auprès du personnel, notamment pour que « les promesses de vente » du projet faites au personnel soient tenues !

### Nous demanderons notamment :

- Le respect de la démarche collaborative annoncée.
- Le respect du choix de mobilier annoncé. Sur ce point, nous nous interrogeons d'ailleurs sur la réalité de ce qui a été dit au « showroom » car à notre connaissance la collectivité devra lancer un appel d'offre au préalable ce qui nous paraît peu compatible avec les promesses de mobilier faites dans la « maison témoin »... Quelque que soit le fournisseur retenu, nous exigerons donc le respect des choix individuels et collectifs du personnel en termes de mobilier lors du transfert à Guyancourt, la livraison dans les délais et un choix réversible lors du retour promis à Mermoz.
- Le respect du choix d'aménagements d'horaires promis pour fluidifier les trafics et raccourcir les temps de trajets, toujours au volontariat de l'agent.
- Une obligation de résultats dans les recherches de places de parking, car d'une part les places aux abords sont payantes et d'autre part des agents venant jusqu'à présent en transport en commun (train direct jusqu'à Versailles) pourraient prendre à l'avenir leur véhicule pour éviter de perdre encore plus de temps de transport.
- Le respect de promesses faites (formation, possibilité de places en crèche à Guyancourt...).
- Un aménagement d'espaces collectifs adaptés aux besoins (salles de réunions...).
- Un accompagnement anticipé et adapté des modalités de déménagements. Nous ne pouvons pas accepter que soient rééditées les erreurs passées (changements de calendriers quand les cartons sont fait, déménagements effectués par les agents eux-mêmes, etc.).
- Une démarche associant le personnel dans les évolutions en matière d'organisation du travail
- Des locaux syndicaux aménagés et adaptés aux besoins sur le site de Guyancourt.
- Des garanties sur l'emploi, les moyens humains et matériels ....

### Nous serons particulièrement vigilants sur quatre points :

- ➔ Bienveillance et respect de la parole des agents dans la démarche dite « collaborative ».
- ➔ Démarche collaborative qui ne soit pas cantonnée à l'espace de travail mais également à l'organisation et aux méthodes de travail...
- ➔ Respect des promesses institutionnelles...
- ➔ Consultation régulière des instances paritaires, Comité Technique et Comité d'Hygiène Sécurité et Condition de travail, instances garantes des moyens, de l'organisation et du respect des règles en matière d'hygiène et de sécurité notamment dans l'aménagement des locaux et dans l'aménagement des postes de travail.

⇒ Nous enrichirons nos demandes de vos remarques, commentaires, propositions  
*Vos représentants CGT sont disponibles, n'hésitez pas à nous joindre...*



Bulletin à retourner à :

### **Bulletin de contact et de syndicalisation :**

Je souhaite :  me syndiquer  prendre contact  participer à une formation accueil

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Service :

Téléphone : ..... Email : .....

Syndicat CGT 3, rue Saint Charles 78000 Versailles

([cgt@yvelines.fr](mailto:cgt@yvelines.fr), fax : 01.39.07.81.88, tel 06.71.78.55.10.)